



COMMUNE DE

La Vèze

DOUBS

Bulletin municipal. Février 2015



Le conseil municipal. (De gauche à droite).
Adriana Domergue. Aimé Barthod-Malat. Sandrine Dartevelle. Pascal Laithier.
La maire, Catherine Cuinet. Christian Pascal. Didier Bertoletti. Didier Rochet.
Yann Marion. Noël Poimboeuf. Christophe Caverot.

Vous ne le connaissez pas encore ? Vous n'êtes pas encore allé le consulter ? Ce n'est pas possible.

Quand vous le connaîtrez vous ne pourrez plus vous en passer. Vous trouverez chez lui tout ce qui concerne votre commune: son histoire, les infos urgentes, les comptes-rendus des conseils communaux, les associations et leurs activités, la bibliothèque, les renseignements pratiques. Bref tout ce qui peut répondre aux questions que vous vous posez sur la vie de la commune. Pour y aller c'est simple. Vous tapez www.laveze.fr et vous tombez sur le site officiel de La Vèze.

A la page d'accueil, vous pouvez même vous inscrire pour recevoir un mail d'alerte à chaque fois qu'une information importante paraîtra sur le site. (Coupure d'eau ou d'électricité ou toute autre information).

Alors n'attendez plus.

Un clic et vous saurez tout sur La Vèze.

Sommaire

- Un logo pour la commune. P 1
- Le site Internet de la commune. P 1
- Souvenir, souvenir. P 2
- Quelques chiffres. P 2
- L'assainissement . P 3
- Don du sang. P 3
- La rencontre La Vèze - Morre. P 4
- Le repas des aînés. P 5
- La bibliothèque. P 5
- Les élections départementales P 6
- L'AFCS. P 6
- Après-midi de jeux. P 7
- Bilan de l'ACCA. P 7
- État civil 2014. P 8
- La sécurité P 8
- Opération brioche. P 8

Un logo pour la commune

La commune possède désormais son logo, ce qui permettra de l'identifier plus facilement lorsqu'elle communique. Voici les commentaires de son concepteur qui explique ses choix : "Dès le départ, la commune a souhaité communiquer sur le fait que La Vèze repose sur un marais, écosystème précieux pour le développement de nombreuses espèces. J'ai donc traduit cet aspect "écologique"



en m'appuyant sur le "V" de La Vèze pour construire une plante végétale qui repose sur l'eau, soit le marais. Le Bleu évoque l'eau mais aussi les valeurs institutionnelles, politiques et sociétales de la mairie tandis que le vert traduit l'écologie, la nature et un certain dynamisme."

Souvenir, souvenir.



Les autorités en admiration dans le local du 3ème Age

Il y a plus de 30 ans, exactement le 24 juin 1983, Jean Amet, préfet du Doubs inaugurerait la salle des jeunes et de la culture de la Vèze. Épilogue d'une belle aventure qui a duré un an, du 21 août 1982 au 18 juin 1983, et durant lequel, tous les samedis, dix personnes au minimum ont donné bénévolement de leur temps pour que cette salle soit construite.

Le coût de construction s'est élevé à 530.000 francs soit l'équivalent de 81.000 euros, alors que sans l'aide de tous ces bénévoles la commune aurait dû déboursier 1.000.000 de francs soit 150.0000 euros.

Le jour de l'inauguration, tous les habitants de La Vèze étaient présents autour du maire Raymond Barbier. Toutes les autorités du département étaient aussi venues saluer le travail accompli : le préfet Jean Amet, le président du conseil général Georges Guillot, le sénateur-maire Robert Schwint, le député Joseph Pinard et le conseiller général Michel Bittard.

Tous sans exception ont terminé leur allocution par ces termes: « Nous sommes bien, c'est vrai, tous à La Vèze ».



Quelques chiffres Bilan 2014

382.941 euros.
Montant total des recettes

290.288 euros.
Montant total des dépenses

92.653 euros
Excédent au 31 décembre

13.800 euros
Dépenses pour l'entretien de la voirie

3.460 euros
Dépenses pour le curage du lagunage

47.742 euros
Dépenses pour la scolarité

46.505 euros
Recette des locations.
Inclus la salle des fêtes

49.192 euros
Montant annuel des remboursements
d'emprunts

Assainissement

La commune de la Vèze s'est dotée en 1987 d'un lagunage destiné à recueillir et à filtrer les eaux usées. Trente ans plus tard ce système d'assainissement est toujours performant et donne toute satisfaction. Son seul défaut : il est désormais à saturation et ne permet plus à la commune de se développer alors que des emplacements sont encore disponibles. Désormais les permis de construire ne peuvent être délivrés que pour des constructions individuelles ce qui exclut la mise en oeuvre de lotissements.

Cette situation est provisoire et disparaîtra lorsqu'une solution aura été trouvée au problème de l'assainissement. Trois possibilités permettraient de répondre au problème que pose l'épuration des eaux usées.

- Améliorer les performances du lagunage actuel.
- Construire une station d'épuration.
- Se raccorder à la station de Besançon (Port Douvot)

Chaque solution comporte des avantages et des inconvénients. (Coût des travaux de réalisation,



coût de fonctionnement, entretien, durée de vie des installations, capacité d'accueil). Chacune mérite une étude approfondie afin que le choix définitif corresponde au besoin de la commune et reste financièrement acceptable pour ses habitants, notamment au niveau du fonctionnement.

Donner son sang.

Association des donneurs de sang bénévoles de Saône et ses environs vous donne

rendez-vous à Saône.

Espace du marais de 16h à 19h30.

Notre village fait partie depuis plusieurs années de l'Amicale des Donneurs de sang de Saône et ses environs.

Nous vous rappelons que le don est possible dès 18 ans jusqu'à 70 ans : il suffit de

se présenter avec sa carte d'identité lors du premier don à l'Espace du Marais de Saône

C'est rapide, ça prend moins d'une heure. Il ne faut surtout pas être à jeun.

Chaque collecte est gérée par une équipe de médecins et d'infirmières de l'EFS (Établissement Français du Sang) de Besançon. C'est sans risque, le matériel utilisé pour prélever est à usage unique et votre sang se reconstitue rapidement. Après votre don, un repas vous est offert par l'équipe de bénévoles de l'Amicale.

Une femme peut donner son sang 4 fois par an et un homme 6 fois, en respectant un délai d'au moins 8 semaines entre chaque don.

Les donneur du groupe O, dits donneurs universels sont particulièrement recherchés car leur sang peut être transfusé à un très grand nombre de patients.

Les collectes pour 2015 se dérouleront les :

- Lundi 16 mars
- Lundi 11 mai
- lundi 31 août
- Lundi 2 novembre

En donnant votre sang vous pouvez sauver des vies ! C'est un acte généreux, un geste solidaire. Il repose sur la gratuité; l'anonymat et le volontariat.

Dans notre village, Andrée Barbier fait partie de cette amicale. Vous pouvez prendre contact avec elle pour tout renseignement.



Samedi chez vous

L'ambiance était survoltée ce samedi 24 février à la salle des fêtes de La Vèze. Il faut dire que la rencontre s'annonçait de la plus haute importance puisque La Vèze rencontrait Morre pour le match retour du jeu « Samedi chez vous » animé par le sympathique Dominique Morize est retransmis en direct sur les ondes de France Bleu Besançon. Les participants étaient tous là : Caroline Binda, Laurent Brun, Pierre Carry, Jean Marc Declerc, Raymond Barbier, Michèle Tournier, Jean Claude Boiteux ainsi que...

...pour les questions « jeunes » Cathie et Léa Blanche et Célia Laithier qui remplaçaient Jérémie et Esther Darracq les petits enfants de la famille Rouhier. Poussés par une équipe de supporters enthousiastes les participants se sont battus comme des lions ou plutôt comme des Véziers.



Dominique Morize entouré du maire de Morre et de Catherine Cuinet, maire de La Vèze

Le verre de l'amitié a clôturé cette rencontre.



L'équipe chargée de défendre les couleurs de La Vèze



Incollables sur le quiz et les Multiplications, les plus rapides pour trouver l'interprète d'une chanson, plus résistants sur le « ni-oui, ni-non ».

Malgré cela il fallut bien se rendre à l'évidence : les Morriers qui nous avaient déjà mis une pâtée au match aller, étaient bien les plus forts. Peu importe, cette matinée fut un vrai moment de convivialité. Et comme nos ancêtres les gaulois qui après s'être bien battus, se retrouvaient autour d'une table, les concurrents ainsi que tous les supporters des deux communes se sont retrouvés autour d'un buffet pour partager le verre de l'amitié.



Un trio de charme pour défendre La Vèze.

Repas des aînés.

Près de 95 personnes avaient répondu ce dimanche 18 janvier, à l'invitation de la commune pour le traditionnel repas des aînés. Une journée qui s'annonçait sympathique et conviviale et qui a tenu



On s'affaire en cuisine pour préparer l'apéritif

toutes ses promesses. Après un discours de bienvenue prononcé par madame le Maire, les invités ont pu se mettre à table pour boire l'apéritif avant de déguster le repas préparé par le Vézois.



Les invités se mettent à table

Entre chaque plat, l'orchestre des Véziers assurait l'animation tandis que le conseil municipal et quelques volontaires



Ca danse entre les repas !

s'affairaient pour débarrasser les couverts, servir les plats ou remplir les verres.

Le repas entrecoupé par des danses s'est terminé tard dans l'après-midi.

Rendez-vous à l'année prochaine !

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Votre bibliothèque propose plus de 1600 livres pour tout public et en emprunte à la médiathèque départementale environ 200 tous les 4 mois. Vous pouvez également consulter sur place trois abonnements : Rustica, Ça m'intéresse et Femme Actuelle.

Nous sommes aussi à votre écoute pour toute demande de réservation.

Les enfants ont également deux journées par an, une vers Noël, une avant les grandes vacances. On y lit et on dessine.

Nos dernières acquisitions entre autres :

- Rien que la Vie de A. Munro
- Chéri-Chéri de Ph. Djian
- Le jour où j'ai appris à vivre de L. Gounelle
- Failli être flingué de C. Minard
- Plus jamais ça de A. Tripiello

Jardinage : créer un potager en carré

Cuisine : quinoa

Et aussi des BD, des albums jeunesse, des Max et Lili et des livres pour les tout petits

Deux bonnes nouvelles pour notre petite structure, la commune a décidé d'installer une porte donnant sur le plateau sportif, ce qui permettra aux lecteurs de profiter des tables

extérieures et une page a été créée sur le site communal pour mieux vous informer. (www.laveze.fr)



Arlette JEANNIN et Catherine MERILLOT vous accueillent le mercredi de 14h00 à 16h00, Michelle BARTHOD-MALAT et Michèle BREVOT, le vendredi de 16h30 à 17h30.

Ouvert uniquement le mercredi pendant les petites vacances scolaires. Fermeture au mois d'août et dernière semaine de décembre.

NB : La cotisation annuelle est de 5 € par famille depuis 2004.

Étymologie

La Vèze tire son nom des Vèzes, terme d'origine germanique qui désigne les prairies. A rapprocher aujourd'hui de l'allemand Wieze.

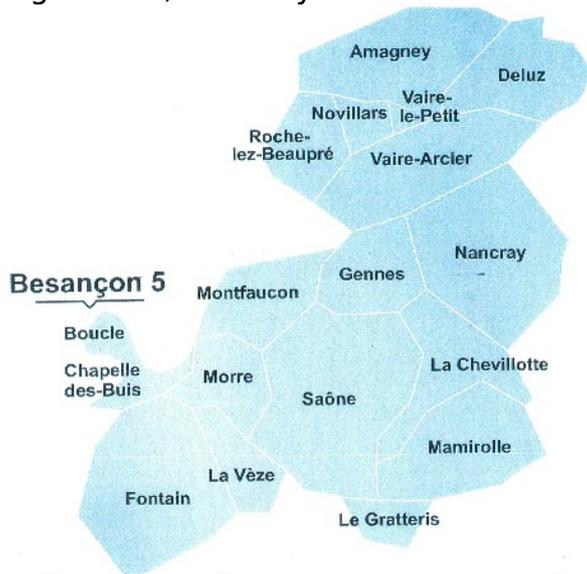
ÉLECTIONS DEPARTEMENTALES 22 et 29 Mars 2015

Les futures échéances électorales se dérouleront dans le contexte de la nouvelle Réforme territoriale.

Les noms changent : on ne parle plus d'élections cantonales, mais d'élections départementales ; on ne parle plus de Conseiller général mais de Conseiller départemental.

Un nouveau découpage des cantons a été opéré : le Doubs qui comptait 35 cantons n'en comptera plus que 19. Ils seront plus grands et chacun de ses cantons ne sera plus représenté par un seul élu, mais par deux, avec le principe de la parité.

Mode de scrutin binominal paritaire en une liste de deux titulaires et deux suppléants. Cette liste se vote dans sa globalité, sans rayure.



La Vèze qui appartenait au Canton de Besançon-Sud, fera partie du Canton 6 - Besançon 5.

Les communes de notre nouveau Canton seront toujours, avec le secteur de la Boucle de Besançon : La Chevillote, Fontain, Gennes, Le Gratteris, Mamirolle, Montfaucon, Morre, Saône, La Vèze.

N'en font plus partie : Arguel et Beure.

S'y ajoutent : Amagney, Deluz, Nancray, Novillars, Roche-lez-Beaupré, Vaire-Arcier et Vaire-le-Petit.

Association Familiale Culturelle et Sportive de La Vèze

Les bénévoles permanents sont : Jean-Claude Boiteux, Georges Drouhard, Chantal Frachebois, Arlette Jeannin, Didier Jolibois, Catherine Mérillot, Marie-Madeleine Pascal, Lionel Pfeiffer, Michel Renaud et Myriam Rochet.



Nous accueillons avec plaisir toute personne désireuse de participer à la vie du village, quelques heures par an (vide-grenier, soirée dansante....) ou plus souvent, comme membres du bureau. Les idées nouvelles sont aussi les bienvenues ! N'hésitez pas à nous contacter.

L'AFCS participe : adhésion AFCS et facture ou attestation obligatoire 20 € par an par enfant mineur pour les activités sportives ou d'éveil culturel (musique, danse...), 50 % sur les entrées piscine et 25 % sur les entrées cinéma, 15 € (forfait annuel) par adhérent pour les sorties aux marchés de Noël, Cabaret de Kirwiller et de Salins et parcs d'activités, carte avantages jeunes offerte aux enfants inscrits en école primaire.



N'hésitez pas à contacter nos bénévoles si vous souhaitez organiser une activité ou encore une sortie. Votre association participera d'une façon ou d'une autre !

Les rendez-vous 2015

Samedi 14 février . Carnaval : spectacle et goûter offerts aux familles

Samedi 14 mars. Soirée moules frites

Dimanche en mai. Karting à Autoreille

Vendredi 1er mai. Randonnée - ORNANS

Mai à septembre. Pétanque le mercredi

Dimanche 28 juin. Vide grenier

Dimanche 13 septembre . Jeux pour tous et Assemblée générale

Des informations seront également mises sur la page réservée aux associations du site internet de la commune. (www.laveze.fr)



Après-midi de jeu Novembre 2014

Pour la deuxième fois, l'association des parents d'élèves « 1.2.3 Soleil » de l'école de Fontain - Arguel - La Vèze a organisé un après-midi jeux, ouvert à tous et gratuit, dans la salle des fêtes de la commune.

De 14h à 18h, environ 75 joueurs de tout âge se sont retrouvés autour de jeux variés.



ACCA La Vèze

Et Voilà. La saison 2014-2015 se termine. Il faut penser à graisser et ranger les armes. Forte des 28 sociétaires, membres de droit et admis, gérée par un président « hors pair », l'heure est venue de faire le bilan de la saison de notre association.



Les chasseurs de La Vèze sont polyvalents, même si certains préfèrent la bécasse, d'autres le pigeon ou encore le lièvre.

A écouter les bécassiers, l'année a été particulièrement bonne.

Depuis quelques années, nous avons la possibilité de chasser le petit gibier dans le bois d'Aglans grâce à la négociation avec les responsables des ACCA de Besançon avec lesquels nous entretenons de bonnes relations.



Le bilan des chasseurs de gros gibiers, par contre n'est pas exceptionnel avec seulement quatre chevreuils pour la saison. Nos voisins et non moins amis de Meroy ont été plus chanceux au niveau de la chasse aux sangliers. Espérons que l'année prochaine la chance tourne !

ETAT CIVIL 2014

Naissances

Rosa SANNEH le 3 février
 Alya BOUBEKEUR DILMI le 25 février
 Maël FRANCISCO le 19 mai
 Alice LEJEUNE le 8 juillet
 Valentin ROSIER le 24 août
 Quentin PICAUDE le 6 septembre
 Emmy Ropp le 1er octobre

Mariages

Valérie GROSJEAN et Jean Luc BONVALOT
 le 24 mai
 Céline POIMBOEUF et Hamidou BACO le
 23 août
 Anna Maria DE LUCA et Patrick VERGUET
 le 13 octobre
 Manon COLLETTE et David LOMBARDI le
 22 novembre

Décès.

Eric BULLY le 18 janvier
 Bernard LAITHIER le 4 février
 Gabriel BOUVIER le 30 avril
 Maurice DUBOZ le 17 août

Opération brioche

Les 9 et 10 octobre dernier, les élus de la commune ont fait du porte à porte pour proposer la traditionnelle brioche vendue au profit de l'ADAPEI du Doubs (Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales). Cette opération a permis de collecter la somme de 853 euros uniquement sur la commune, soit à peu près l'équivalent de la somme récoltée en 2013. Une manière d'aider les personnes handicapées tout en se régaland au petit déjeuner.

Merci pour eux !



Le 21 juin le 2 CV club organise son exposition annuelle sur le parking de la salle des fêtes de La Vèze

Venez
Nombreux



Sécurité

La commune est régulièrement traversée par des véhicules dont les conducteurs pressés ne tiennent aucun compte des rappels à l'ordre et surtout à la raison, concrétisés par les radars pédagogiques installés aux entrées du village. Ils sont moins nombreux depuis que la voie des Mercureaux a été mise en service, mais ils représentent cependant un danger pour les autres conducteurs, notamment ceux qui ont priorité, et surtout pour les nombreux piétons qui circulent dans le village.

La commune réfléchit aux solutions qui permettraient de rendre la commune plus sûre. Ralentisseurs, rétrécissement de la chaussée avec circulation alternée, plateaux, rien n'est encore décidé mais quoi qu'il advienne la mise en place d'obstacles destinés à ralentir la circulation dans l'artère principale devient une nécessité.

En attendant soyez prudent !



Directrice de publication : Catherine Cuinet
Responsable de rédaction : Didier Bertoletti
Rédaction : Raymond Barbier, Didier Bertoletti, Christophe Caverot, Catherine Cuinet, Adriana Domergue, Catherine Merillot, Christian Pascal.
Photos : Didier Bertoletti. Christophe Caverot. Benoît Pascal

Imprimé et diffusé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique